

Indemnités de rupture du contrat de travail – Instant learning

Calculer les différentes indemnités de rupture du contrat de travail et leur appliquer les régimes social et fiscal appropriés

PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires de paie – Comptables – Collaborateurs de la fonction RH

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie ou avoir suivi la formation :

🔗 [Paie : les fondamentaux \(1470\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles

Flexibilité grâce à un format entièrement à distance et court

Alternance d'éléments techniques et exercices pratiques

Peut être associé à d'autres classes virtuelles pour approfondir progressivement vos compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Code
701684

Durée
3 heures 30 / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Calculer les indemnités des contrats de travail en cas de départ volontaire, rupture conventionnelle individuelle, licenciement
- Cerner le régime fiscal et social applicable
- Identifier les spécificités des indemnités en cas de jugement prud'homal

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Calculer les indemnités des contrats de travail en cas de départ volontaire, rupture conventionnelle individuelle, licenciement

- Indemnités légales ou conventionnelles : cas général et salariés à temps partiel
- Gestion des préavis : préavis réalisé, dispense de préavis, cas particuliers (inaptitude, faute grave ou lourde)

Appliquer le régime fiscal et social correspondant (cotisations sociales, CSG/CRDS)

- Départ volontaire à la retraite
- Indemnités de rupture conventionnelle individuelle (et mise à la retraite) : évolutions depuis le 1er septembre 2023
- Indemnités de licenciement
- Cas particulier des transactions
- Cas pratique : calculer le bulletin de paie / solde de tout compte

Identifier le régime social et fiscal des sommes versées suite à une décision de justice

- Indemnités de conciliation prud'homale
- Indemnité de requalification de CDD en CDI
- Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse : barème « Macron »

Evaluation de l'action de
• formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratique: indemnités suite à une décision prud'homale

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 15 Sep. 2026 – Session Garantie
- 15 Déc. 2026

